

Deuxième publication

1. *Raison sociale (nom) et siège du sujet reprenant:*
ASCOT MANOTEL SA, Genève
2. *Raison sociale (nom) et siège du sujet transférant:*
Cotma SA, Genève
3. *Contrat de fusion du:* 15.03.2007
4. *Publication de la fusion:*
FOSC n° 67 du 05.04.2007, page 7
5. *Echéance de préavis des créances:* **05.07.2007**
6. *Adresse pour la déclaration des créances:*
ASCOT MANOTEL SA, c/o Manotel SA, à l'att. Paul E. Muller, directeur, rue Jean Dasser 8, 1201 Genève
7. *Indication: Les créanciers du sujet reprenant (mentionné au chiffre 1) peuvent produire leurs créances et exiger des sûretés conformément à l'art.25 Ljus.*

Etude de Me Christian Goerg, notaire
1207 Genève

(03895924)